

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

#### Arrêté du 28 août 2019 relatif aux données chiffrées de l'aide alimentaire et aux modalités de leur transmission

NOR : SSAA1923905A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article R. 266-10,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le présent arrêté définit les données chiffrées de l'aide alimentaire prévues à l'article R. 266-10 du code de l'action sociale et des familles et fixe les modalités de leur transmission.

Les données relatives à l'activité d'aide alimentaire apportée lors des maraudes ou lors d'une situation exceptionnelle (catastrophe, panier d'urgence) sont exclues du champ du présent arrêté.

**Art. 2.** – Les données chiffrées de l'aide alimentaire sont détaillées dans le tableau annexé au présent arrêté. Elles reflètent l'activité sur une année civile (année N).

Elles doivent être transmises avant le 10 mai de l'année N+1 au ministre chargé de l'action sociale.

**Art. 3.** – En cas de manquement aux dispositions du présent arrêté, les dispositions prévues à l'article R. 266-11 et suivants du code de l'action sociale et des familles sont appliquées.

**Art. 4.** – Les dispositions du présent arrêté s'appliquent à l'activité d'aide alimentaire réalisée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Art. 5.** – L'arrêté du 8 août 2012 relatif aux données chiffrées de l'aide alimentaire et aux modalités de leur transmission est abrogé à compter du 11 mai 2020.

**Art. 6.** – La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 août 2019.

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice générale  
 de la cohésion sociale par intérim,*  
 C. MICHEL

### ANNEXE

#### DONNÉES CHIFFRÉES DE L'AIDE ALIMENTAIRE

##### Pour les personnes morales assurant la distribution de denrées alimentaires aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale

Données	habilitation nationale	habilitation régionale
Quantité totale de denrées distribuées en poids net, exprimée en tonnes	oui	oui
Estimation de la quantité totale de denrées distribuées par département, en poids net, exprimée en tonnes	oui	oui
Détail par source d'approvisionnement de la quantité totale de denrées distribuées en poids net, exprimé en tonnes ou en pourcentage.	oui tonnes	oui pourcentage
Détail par catégorie de produits de la quantité totale de denrées distribuées en poids net, exprimé en tonnes	bénéficiaire direct dans le cadre du FEAD ou du CNES	non
Détail par catégorie de produits de la quantité de denrées financées via le FEAD distribuées en poids net, exprimé en tonnes	bénéficiaire direct dans le cadre du FEAD	non

Données	habilitation nationale	habilitation régionale
<b>A Pour les activités de distribution hors celles renseignées en application de l'option B</b>		
Quantité de denrées distribuées en poids net, exprimée en tonnes	oui	oui
Nombre de foyers inscrits	oui	oui
Nombre de personnes inscrites : nombre total des personnes bénéficiaires au sein des foyers inscrits	oui	oui
Estimation du nombre de personnes inscrites par département	oui	oui
Nombre d'inscrits répartis par genre	oui	non
Nombre de personnes inscrites réparties par classe d'âge	oui	non
<b>B Pour les distributions sous forme de repas (activités de rue hors maraudes, restaurant solidaire, hébergement...) / forme de déclaration optionnelle</b>		
Quantité de denrées distribuées en poids net, exprimée en tonnes	oui	oui
Nombre de repas/collations distribués	oui	oui
Pourcentage majeur/mineur	oui	non
Pourcentage par genre	oui	non

### Pour les personnes morales assurant la fourniture de denrées alimentaires à d'autres personnes morales

Données	habilitation nationale	habilitation régionale
Quantité totale de denrées fournies en poids net, exprimée en tonnes	oui	oui
Estimation de la quantité totale de denrées fournies par département, en poids net, exprimée en tonnes	oui	oui
Détail par source d'approvisionnement de la quantité totale de denrées fournies en poids net, exprimé en tonnes ou en pourcentage.	oui <i>tonnes</i>	oui <i>pourcentage</i>
Détail par catégorie de produits de la quantité totale de denrées fournies en poids net, exprimé en tonnes	bénéficiaire direct dans le cadre du FEAD ou du CNES	non
Détail par catégorie de produits de la quantité de denrées financées par le FEAD fournies en poids net, exprimé en tonnes	bénéficiaire direct dans le cadre du FEAD	non
Nombre de sites fournis	oui	oui
Détail par catégorie de personnes morales de la quantité totale de denrées fournies en poids net, exprimée en tonnes	oui	oui
Nombre de foyers inscrits pour les personnes morales recevant du FEAD	bénéficiaire direct dans le cadre du FEAD	non
Nombre de personnes inscrites pour les personnes morales recevant du FEAD	bénéficiaire direct dans le cadre du FEAD	non
Nombre d'inscrits répartis par genre pour les personnes morales recevant du FEAD	bénéficiaire direct dans le cadre du FEAD	non
Nombre de personnes inscrites réparties par classe d'âge pour les personnes morales recevant du FEAD	bénéficiaire direct dans le cadre du FEAD	non